



Groupe des élu-e-s au Conseil  
régional de Bretagne

Strollad dilennidi e Kuzul rannvro Breizh

Session du Conseil régional de Bretagne des 2, 3 et 4 février 2012

Budget 2012

Mission II - Economie

Intervention de Janick Moriceau pour Europe Écologie Les Verts Bretagne

---

Monsieur le Président, il y a urgence !

Il faut de suite remettre en chantier le schéma régional de développement économique, tant la logique qui sous-tend une grande partie des programmes de la mission sont incapables de répondre aux défis que nous avons à relever.

Quand la précarité touche un nombre croissant de personnes ; que nous consommons les ressources naturelles à un rythme tel qu'il faudrait cinq planètes pour tenir la distance ; **quand la maison brûle, n'est-il pas urgent de remettre en question les fondements même de l'économie, et de réfléchir aux façons de retrouver certains équilibres fondamentaux, économiques, environnementaux et humains.**

Ainsi, monsieur le Président,

N'est-il pas temps de choisir non pas d'accompagner les projets des entreprises mais d'inciter, de faciliter une transition vitale pour notre économie, une **transition écologique et sociale** pour que nos entreprises, que leurs innovations deviennent :

- plus sobres en ressources naturelles :
  - je pense en particulier à l'énergie dont la maîtrise doit dépasser le seul pacte énergétique et devenir une politique transversale, je dirai même intégrée, doit devenir un critère d'attribution incontournable de nos aides, nous ne pouvons, nous ne devons pas attendre une future crise, l'urgence est là.
  - je pense aussi également, à la réduction de la consommation de l'eau.
- **pour que nos entreprises deviennent aussi plus soucieuses de renforcer leurs exigences sociales en matière d'emplois** en intégrant la question des conditions de travail, la prévention des accidents et l'exposition aux substances dangereuses et cancérogènes, n'est-il pas temps de tenir compte des préconisations des conférences santé environnement ?  
Le soutien à quelques actions de l'ARACT ou de l'institut maritime de prévention telles que proposées, ne peuvent suffire.

**N'est-il pas temps aussi d'interroger nos décisions afin que nos aides soient plus justes et équitables, au regard de l'utilité sociale des productions et la démocratie du management des entreprises? Autant d'éléments qui doivent nous inciter en particulier à aller plus loin dans la place que nous donnons à l'économie sociale et solidaire, à en faire le programme majeur de notre politique économique.**

Je voudrais aussi évoquer ici Bretagne Développement International (BDI).

BDI est devenu un élément majeur de notre programme économique.

Si le travail de BDI est intéressant, si le dialogue avec les entreprises une nécessité, BDI ne doit pas, ne peut pas définir la stratégie de notre collectivité en matière économique. Elle ne peut, seule, organiser les concertations d'élaboration de nos politiques... Les questions que je viens d'évoquer en témoignent, l'expérience du dossier Breiz algues aussi.

**La question de la marque Bretagne doit aussi être posée.**

L'adhésion du secteur économique, hors tourisme, est encore marginale et les critères sans nuls doute insuffisants, en témoigne ce fait : « si vous ouvrez aujourd'hui le site de la marque vous y verrez que l'on s'y félicite de l'ouverture d'une nouvelle ligne *Ryanair* sur Dinard. »... **Oui, il est temps de définir clairement le modèle de développement économique que nous souhaitons.**